Contes et Nouvelles

LE LOUP

L'homme et la femme, qui traînaient leurs pieds sur la route des Sables, s'arrêtèrent en écoutant des coups espacés et sourds. Ils avaient été poursuivis par les deux mâtins de Tournebride, et leur cœur leur sautait dans le ventre. A gauche, une ligne sanglante coupait la bruyère, avec des bosses noires de place en place. Ils s'assirent dans le fossé ; l'homme rapetassa ses brodequins troués avec du fil poissé ; la femme gratta les plaques blanches de terre poussiéreuse qui écaillaient ses mollets. Le gars était « moelleux », poigne solide, des nœuds aux bras : l'autre tirait sur la quarantaine, une « gerce de rempart ». Mais des yeux luisants et mouillés, la peau encore assez fraîche, malgré le hâle.

Il grommela en se rehaussant : « On croûle encore des briques, à ce soir. C'est pas saignant que tous les cagnes du patelin, des cabats de malheur viennent nous agricher les fumerons, quand on a le ventre vide. J'y foutrai une ferme-gueule, au patron, si je l'dégotais ! »

La femme lui dit doucement : « Ne crie pas, mon petit homme. C'est que tu ne sais pas leur causer, aux cabzirs. On les laisse venir comme ça... petit... petit... et puis quand ils sont là, tout près, t'as plus qu'à les gonfler ».

— C'est bon, dit le gars. On va pas plumer ici. Ils longèrent la route en boitant. Le soleil était couché, mais les coups sonnaient toujours. Des lumières jaunes sautaient parmi les bosses noires, éclairant çà et là des masses rougeâtres.

— En voilà, des briques à croûter, dit la femme. Chez les casseux d'cailloux.

On voyait maintenant des ombres se mouvoir sur les terres-pleins. Il y en avait qui piochaient la terre, courbés comme des houes, tirant des cailloux rouges. D'autres les éclataient en tas, avec des masses. Des enfants en bourgeron portaient des lanternes. Les travailleurs avaient un callot enfoncé sur la tête, et des lunettes mistraliennes, à verres bleus : leurs sabots étaient empâtés de glaise sanguine. Un grand maigre travaillait d'attaque, le crâne plongeant dans son bonnet jusqu'aux oreilles. Il avait la figure couverte d'un loup en fil de fer noirci : il devait être vieux ; deux pointes de moustaches grises débordaient sous le grillage.

Dans le pays, on craignait les carriers. C'étaient des hommes mystérieux qui creusaient, masqués, dans la terre rouge pendant le jour et une partie de la nuit. Les entrepreneurs gageaient ce qui leur arrivait, généralement des repris de justice, des terrassiers ou des puisatiers qui variaient leur travail en luttant dans les foires, des hercules falots en carnavale forcé. Les mioches édentés qui venaient piétiner dans les retroussis de terre volaient les poules et saignaient les cochons. Les rôdeuses de grand'route fuyaient le long de la carrière ; sans quoi les masques leur roulaient la tête dans les brousses et leur barbouillaient le ventre de terre mouillée.

Mais les deux cheminots s'approchèrent du trou illuminé, cherchant la soupe et le gîte. Devant eux un môme balançait sa lanterne en chantant.

L'homme au loup s'appuya sur sa pioche et releva la tête. On ne voyait de sa figure que le menton luisant à la lumière : une tache noire bouchait le reste. Il claqua la langue et dit :

— Ben quoi, le trimard, ça boulotte ? Quand on est deux, comme ça, on n'a pas mal au ventre. N'en faudrait pour la tierce des poules comme la tienne. On a de la misère, nous autres — ça serait assez rupin.

Les hommes se mirent à crier : « Ohé ! Nini, lâche ton mari. Ohé ! ohé ! viens te coucher. T'es rien leste, Ernest, à Enlever le reste. T'es bien pressé d'aller te plumer. Dis donc, Etienne, c'est-il la tienne ? Sacré mâtin, v'là des rondins ».

Et puis, les gosses piaillèrent ; « Oh ! c'te cafetière ! Elle l'a épousé pour ses croquenols. Ils sont baths. Ça coûte cher, des paffes comme ça, parce que ça paie des portes et fenêtres ».

Le gars « moelleux » arriva sur l'homme au loup en balançant ses poings.

Il lui tdit tranquillement : « Toi, j'te vas asseoir du coup. J'te vas foutre un transfèrement que le mur de ton trou t'en rendra un autre ». Et il lui envoya sous le menton deux brusques poussées.

L'homme au loup chancela, prit sa pioche et la balança. L'autre regarda en-dessous et crocha un pic à moitié enfoncé dans un tas de cailloux.

— T'en veux ? dit le carrier maigre. J'te fais claquer la tirelire. Mon nom, c'est la Limande ; je suis Parigo de Belleville ; je me suis lavé les pieds à la Nouvelle pour une gonzesse que je n'avais pas assez à la bonne ; ça fait qu'un soir j'ai crevé une boutique et j'ai été paumé sur un fric-frac. Je reviens de loin ; j'ai tiré quinze longes. Je m'en fous, je vais le tomber.

Alors, la femme sauta sur le gars et cria : « Tu entends, je te défends a batterie. Il va te crever ; je le connais. Je ne veux pas que tu te battes... je ne veux pas... je ne veux pas. »

Le gars « moelleux » la poussa de côté.

— Moi, dit-il, je n'ai pas de nom ; je me suis pas connu de dabe ; paraît qu'il a été sapé. C'était un maigre, mais il m'a fait solide. On y va ?

La femme criant toujours, les camarades l'enfermèrent dans un cercle. Elle déchirait les bourgerons, pinçait et mordait. Deux terrassiers lui tinrent les poings.

Les combattants se carrèrent, l'outil levé. L'homme au loup abattit sa pioche. Le gars sauta de côté. Le pic, retombant, rencontra le fer de la pioche, qui rendit un son clair. Puis ils tournèrent autour d'un monticule, sautant de ci, de là, frappant à côté, écumants. Ils enfonçaient à mi-jambes dans la terre rouge ; l'homme au loup y laissa ses sabots. Le pic et la pioche se croisaient. Quelquefois des étincelles jaillissaient dans la nuit, quand les ferrures battaient le briquet.

Mais le gars avait de la moelle. Quoique l'autre eut de longs bras au bout desquels la pioche tournoyait, terrible, du pic il parait les coups de tête et envoyait de furieux revers dans les jambes.

L'homme au loup abattit sa pioche en terre et leva les bras.

— J'vas prendre mes galoches, dit-il. On a la chemise trempée. T'es un gars solide. J'te fais pardon et excuse, moi, la Limande.

En se retournant, il passa dans le cercle des carriers et regarda la femme sous le nez. Alors, il cria un coup et sauta de nouveau sur sa pioche en hurlant : « Ah ! le paillasson ! Ah ! tu m'as gamellé ! Je te reconnais bien : je vas te crever ton homme ! »

La femme tomba en arrière, les yeux blancs. Ses bras raidis se collèrent aux hanches, son cou se gonfla ; et elle battait alternativement le sol de ses deux tempes.

Le gars « moelleux » avait repris sa parade. Mais l'homme au loup attaquait avec fureur. Les fers, heurlés, tintaient.

Et le carrier maigre criait : « C'est le trou sanguin, ici. Tu y passeras. A toi ou à moi, il faut qu'on y cloue le chêne. T'es venu pour achcter ma tête, avec ta poule. Tu entends, cette femme-là, elle est à moi, à moi seule. Je veux l'emplâtrer après que je t'aurai tombé. Je l'habillerai de noir ».

Et le gars à la femme disait, parmi les ahans du pic : « Grand cadavre, viens donc que je te défonce. Viens la prendre, ma femme, vilain masque. T'es trop vioque pour me ceinturer ! »

Comme il l'appelait « vieux », son pic se ficha dans le crâne de l'homme maigre. Le fer grinça sur la toile du loup, qui glissa et tomba. Le carrier s'abattit en arrière, son grand nez au vent, ses moustaches grises frissonnantes. Sur le collet noir, une tache rouge s'agrandissait, suintant par le trou du front.

Tous les travailleurs crièrent : « Holà ! »

La femme se roula vers le bruit, et, rampante, vint regarder l'homme démasqué. Quand elle eut vu le profil maigre, elle pleura : « T'as tué ton daron, mon homme, t'as tué ton daron ! »

Dans la minute, ils furent sur leurs pieds et s'enfuirent vers la nuit, laissant derrière eux la ligne sanglante de la carrière.

Marcel SCHOWB.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

LA SOIF

Les nommés Jules Nys, 54 ans, mécanicien, rue Saint-André, 32, et Joseph Muinard, 55 ans, maçon, rue des Filatures, 77, étant en état d'ivresse, ont été arrêtés hier soir, rue St-Jean, et maintenus au dépôt de sûreté.

VOLS DE CHARBON

Procès-verbal a été dressé hier contre les nommés Juste Meillez, 20 ans, manœuvre, demeurant rue de la Balance, cour Degraeve, 8, et Jean Claebols, 18 ans, journalier, rue Marceau, 47, pour vol de charbon commis à l'usine Alfred Motte et Cº, rue d'Avelghem, 68.

Le premier a été mis en état d'arrestation et sera conduit à Lille aujourd'hui. Le second est en fuite.

— Deux autres individus ont été arrêtés également pour le même motif : Barthélemy Dervyndt, 33 ans, soigneur, rue Dampierre, 39, et Jean Mahieu, 27 ans, maçon, rue Saint-Louis, four Lefebvre, 4.

UNE BICYCLETTE S'ENVOLE

M. Arthur Lemant, concierge, rue St-Georges, 42, a déclaré que sa bicyclette lui avait été volée hier matin, vers dix heures, dans la cour de l'Hôtel des Postes, rue du Curé.

SYNDICAT DE L'HABILLEMENT

Réunion générale des ouvriers et ouvrières coupeurs, coupeuses, presseurs et presseuses, de toutes confections, pour la nomination des commission en vue d'établir nos nouvelles revendications le samedi 16 mai, à 18 heures 30, au siège, 43, rue de l'Alouette.

UNE GRANDE FÊTE SPORTIVE

Le Comité du Nord d'Athlétisme, U.S.P.S.A., dans une de ses dernières réunions, a fixé comme suit les épreuves qui seront disputées le 30 mai au Stadium de Roubaix, au cours de la grande fête sportive organisée au profit des veuves et orphelins de la grande guerre.

3.000 mètres plat handicap, avec la participation assurée de Guillemot, Isola, etc... Le Comité espère que les coureurs de la région auront à cœur de se mesurer avec ces champions et demande de lui adresser les engagements le plus tôt possible pour établir les ordres de départ. Les militaires gymnastes ou licenciés individuels sont invités à prendre part à cette course.

800 mètres relais, 200 ;

1.600 mètres relais, 200-400-800-200.

La participation des grands clubs de la région est assurée pour ces deux épreuves appelées à remporter un grand succès auprès du public, qui ne manquera pas d'être nombreux ce jour-là.

Pour permettre d'établir le programme, MM. les délégués et secrétaires des clubs ou sociétés sont priés d'adresser dès à présent la composition des équipes qui représenteront leurs couleurs.

Adresser les engagements à M. C. Kaltenbach, président du Comité du Nord, 48, rue Pauvrée, à Roubaix.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le bureau des allocations, détaché rue de l'Hospice, 9, est actuellement rattaché au bureau militaire, situé salle des Adjudications, au rez-de-chaussée du Bâtiment central de la Mairie.

CONCERTS PUBLICS D'ETE

Voici le programme du concert qui sera donné par l'Harmonie du Moulin, le dimanche 16 Mai, au Parc Barbieux, de 16 h. 30 à 18 h. 30 :

1re PARTIE. — 1. Marche des Mutualistes, (Jomaux); 2. Chanson de Printemps, fantaisie, (Labole); 3. Fête Militaire, mazurka pour piston, soliste : M. Maurice Jovené, (Petit); 4. Dans la Forêt, suite agreste en 4 parties : 1. Réveil de la Nature ; 2. Hymne d'allégresse ; 3. Diligence sous Bois ; 4. Bucherons et Charbonniers, (Bajus).

2e PARTIE. — 5. Sous les Cytises, fantaisie, (Bajus) ; 6. Humble fleur, grande valse, (Mailly) ; 7. Les Cloches de Corneville, (Planquette).

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles vente libre de eau de javel, brosses, beurre frais de Normandie, 12 fr. 50 le kilo ; fromage Chester, 9 fr. ; margarine extra, 7 fr. 50 le kilo.

Vin rouge, 1 fr. 75 le litre ; samedi 15, de 8 h. à 11 h., 7. jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 6. jaunes et vertes.

Pommes de terre, 2 kilo par personne pour 1 fr. : samedi 15, de 8 h. à 11 h., 1. jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 2. jaunes et vertes.

Avis et Communications

AMICALE DES ARTS. — Réunion du Comité directeur, ce soir samedi, à 19 heures, à l'Ecole, 130, rue des Arts. Présence indispensable.

—**CŒCILIA ROUBAISIENNE.** — Samedi 15 courant, à 19 heures 30, répétition générale, au siège, 41, rue du Chemin de Fer.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Denise Lamblin, rue de Naples, 107. — Albert Seys, rue Ste-Elisabeth. — Roger Devreese, rue Franklin, 138. — Louise Lepers, rue de la Makellerie. — Roger Seet, rue des Longues-Haies, 162. — Albert Lepoutre, rue des Fondeurs, 9. — Gabriel Corsélis, rue Miln, 15. — Roger Henneton, rue des Trente, 2. — Suzanne Hébaut, rue d'Iéna, 5. — Denise Verlooveu, rue de Jemmapes, 24 — Denise Demeester, Grande-Rue, 309 bis. — Henriette Debaisieux, rue Longues-Haies, 222. — Pierre Rousset, rue Vauban, 19. — Jean Orvana, rue Oran, 86. — Jules et Eugène Drubbelle, rue Parvenus, 24. — Raymonde Glorieux, rue Paix. — Paulette Clements, rue Newton, 46. — Micheline Petit, boulevard Montesquieu, 34. — Jules Renard, rue de Baval, 9.

DECES. — Louis Delescluse, 94 ans, rue Saint-Roch, 28. — Léopold Staes, 82 ans, rue Gros-Sable, 13. — Pétronille Van Oorchot, 70 ans, rue Saint-Jean, 52. — Carlos Triaille, 57 ans, rue du Coq-Français, 167. — Marie Verschelde, 49 ans, rue des Fleurs, 48. — Clémence Carrette, 35 ans, rue de l'Amiral-Courbet, 28. — Palmyre Deruyck, 54 ans, rue Fresnoy, 63. — Marie Dannelle, 68 ans, rue Choiseul. — François Houvenaegel, 68 ans, rue A.-Musset. — Vital Deridder, 56 ans. — Mort-né, 1.

TOURCOING

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de commerce nous communique la note suivante :

Reprise des ventes publiques de laines en Australie : la Chambre de commerce a reçu la communication suivante :

« MM. W. Haughton et Cº, d'Australie, nous informent qu'ils prévoient l'ouverture probable, pour le 1er juillet, des ventes publiques de laines à Melbourne. Nous savons, d'autre part, que le 1er septembre est envisagé pour le marché de Brisbane ».

AVIS AUX REFUGIES D'ARMENTIERES

Les électeurs de la ville d'Armentières réfugiés à Tourcoing, qui désirent prendre part aux élections municipales partielles qui auront lieu en cette ville, dimanche 16 mai, sont informés qu'ils pourront, ce jour-là, de 8 heures à 18 heures, déposer leur vote à l'Hôtel de Ville (bureau du secrétariat), où une urne spéciale sera tenue à leur disposition.

Les enveloppes devant contenir leur bulletin de vote leur seront remises au même bureau, au moment du vote.

LE RAVITAILLEMENT

Semaine du 17 au 22 mai : pois, 1,30 ; café vert ou café torréfié, 1,30 ; oignons séchés, 0,90 ; margarine, une boîte pour 13,00 ; saindoux végétal, 3,00.

POUR IVRESSE

La police a dressé contravention pour ivresse publique et manifeste au nommé Eugène Delbarre, âgé de 40 ans, chauffeur d'auto, demeurant 36, rue d'Avesnes.

LES TROTTOIRS AUX PIETONS

Pour circulation a bicyclette sur un trottoir, la police a dressé contravention à Jérôme Seynaeve, âgé de 17 ans, corroyeur, domicilié 281, boulevard Gambetta.

TOMBE DU TRAMWAY MONGY

Un ouvrier mécanicien, M. Emile Bernolet, 38 ans, demeurant rue de l'Union, 31, voulant descendre du tramway Mongy, est tombé sur la chaussée. Il fut relevé avec une entorse au poignet gauche, un traumatisme de la hanche gauche, entraînant une impotence du membre inférieur, et des contusions multiples.

Les soins lui ont été donnés par M. le docteur Vanneufville.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Maurice Gilles, rue du Bois, 14. — André Provost, rue Nationale, 20. — Emilien Dumortier, rue Nationale, 122. — Alfréda Cattiau, rue du Fresnoy, 20. — Paulette Vankaeck, rue Louis-Leloir, 61. — André Decarpentrie, rue de Roubaix, 119. — Donal Seynaeve, rue de Pontoise, 25. — Jean Blary, rue Denfert-Rochereau, 28. — Madeleine Sgeurt, rue Saint-Jacques, 30.

DECES. — Hélène Carin, 37 ans, rue Soufflot, 14. — Françoise Vandaele, 42 ans, rue Serpentine. — Florence Castel, 48 ans, rue Berkem, 13. — Jean Deschamps, 69 ans, rue de Lille, 121. — Jules Desrousseaux, 80 ans, rue du Congo, 93. — Henri Forthier, 56 ans, rue Nationale, 122. — Sylvie Lemaire, 75 ans, rue Buffon, 78.

DUNKERQUE

GRAVE ACCIDENT A LA GARE

Un grave accident s'est produit hier, quelques secondes après que le train de 5 h. 35 pour Lille venait de quitter la gare. Par une circonstance que la gravité de son état ne lui a pas permis d'expliquer, le nommé Ducarin Emile, gardefrein, du dépôt de Lille, est tombé de son poste sur la voie en se faisant une horrible blessure à la tête. Il fut immédiatement relevé et transporté à la gare où il reçut les premiers soins avant d'être conduit à l'hôpital.

La Vie Ouvrière

:: Chez les Mineurs ::

Dans le Textile

Il nous revient que dans certaines filatures de lin, certains contremaîtres et surveillants cherchent, par tous les moyens en leur pouvoir, à dénigrer l'organisation syndicale ouvrière, et ce, au profit de cette fameuse Amicale qui existe à Roubaix.

Eh bien ! MM. les contremaîtres et surveillants, allez-y à votre aise, si vous trouvez que là est votre intérêt. Mais je ne crois pas que ce soit votre Amicale qui vous ait fait obtenir 20 0/0 d'augmentation sur vos salaires, et ce, en février dernier, cela vous ne l'ignorez pas, au contraire, car vous savez que c'est vous, Messieurs, qui avez profité le plus de cette augmentation du fait que vous aviez, par avance, les plus hauts salaires.

Et vous voulez maintenant faire fi de notre organisation, ne vous en déplaise, Messieurs, si des mesures sont à prendre, nous sommes à même de les prendre et si ces mesures vous sont néfastes, vous n'aurez qu'à vous retourner contre vous-mêmes.

L'on peut très bien être contremaître ou surveillant dans un atelier, et un beau jour se voir balancer et redevenir comme cent que l'on a dédaigné, c'est-à-dire ouvrier, et alors !...

Ah ! vous voulez oublier les bienfaits que notre organisation a pu apporter dans vos salaires.

N'ignorez pas, Messieurs, que les ouvriers peuvent toujours, quand ils veulent, avoir des chefs qui leur conviennent. Cela, tâchez de ne pas l'oublier !

Sans vouloir empiéter, je crois que ceci pourrait s'adresser à d'autres branches du Textile, le coton, par exemple.

Le Délégué du Lin : H. DELATTRE.

Le Secrétaire : A. BAUCHE.

DANS LES FILATURES DE LIN, CHANVRE, JUTE ET ETOUPE

Ces Messieurs de la Filature de Lin ne veulent rien entendre en ce qui concerne l'établissement d'une Commission mixte ; mieux que cela, c'est que chaque fois que notre secrétaire syndical écrit au président de leur organisation, c'est toujours une fin de non recevoir, car ce Monsieur ne daigne même pas répondre. A mon humble avis, il y aurait quelque chose à faire, pour faire changer cet état de chose. Voici : Dans chaque atelier, les différents délégués pourraient, au besoin, s'entretenir avec leur patron respectif et lui expliquer l'avantage qu'apporterait aux deux parties l'établissement de ladite Commission.

Cela est si vrai, et ces Messieurs ne le savent que trop bien, que les patrons tisseurs, filateurs et retordeurs de coton, ne s'en plaignent pas, et partant, les ouvriers non plus.

La preuve, c'est que la prime de vie chère pour les ouvriers du coton est sortie après une réunion de cette commission. C'est donc pourquoi, camarades, je préconise ce moyen, car pour le moment, je n'en vois pas d'autres.

A vous de voir, délégués d'atelier, si vous partagez mon avis.

Le Délégué du Lin : H. DELATTRE.

Le Secrétaire : A. BAUCHE.

AUX CAMARADES DES CORPORATIONS EN CONFLIT

Dimanche 16 mai, à quatre heures du soir, aura lieu sur la place de Ronchin (Commune de Ronchin), un grand meeting en plein air, pour tous les ouvriers des industries en lutte.

Les camarades de Lezennes, Lesquin, Thumesnil, sont invités à venir nombreux écouter la bonne parole des orateurs qui leur démontreront que le mouvement de grève actuel a été voulu par la classe capitaliste et les gouvernants inaptes à reconstituer nos malheureuses régions dévastées et incapables d'initiative.

Tous se feront un devoir d'assister à ce meeting. Un orateur de chaque corporation prendra la parole.

Toutes les explications concernant la nationalisation des Services publics seront données.

Pas d'hésitation ! L'avenir du Prolétariat est en jeu. Vous démontrerez que vous êtes de cœur avec la C. G. T. et que vous avez la ferme volonté de faire aboutir ses revendications.

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

UN ORDRE DU JOUR DES OUVRIERS DU GAZ

Le personnel des Usines à gaz, réunis hier, a approuvé les décisions prises par la C. G. T. décrétant la grève pour tous les ouvriers de l'éclairage ; voulant démontrer son esprit de discipline à l'unanimité, décide de ne reprendre le travail que sur l'ordre de la C. G. T., seule qualifiée à l'heure actuelle pour faire aboutir la nationalisation des Services publics ; voue au mépris de tous les quelques renégats qui n'ont pas compris leur devoir ; se sépare en se donnant rendez-vous ce jour à la Bourse du Travail au cri de « Vive la C. G. T. et la nationalisation ! »

Section d'Haubourdin et d'Allennes. — La Commission invite tous les camarades à venir faire pointer tous les jours, à partir de huit heures à midi et de deux à cinq heures, 50, rue Clarisse, à Haubourdin. — Très urgent.

La Commission : BAUCHE, DURIEZ.

AUX OUVRIERS DE L'AMEUBLEMENT

Vous ne devez pas oublier que les avantages que vous avez obtenus (suppression du travail à la tâche, augmentation de salaires), sont dus à l'organisation syndicale et au dévouement de vos militants.

Toujours grâce à leur initiative, votre barème de salaire est supérieur à celui des autres corporations.

Vu l'ordre de grève lancé par la C. G. T., pour tous les ouvriers de l'ameublement, nous vous demandons de suspendre le travail et de montrer que vous êtes disciplinés, comme l'ont démontré les travailleurs des autres industries.

Déjà hier, bon nombre de camarades ont obéi à l'ordre lancé, les quelques ouvriers qui travaillent encore et que nous connaissons, auront à cœur de cesser le travail et de suivre les décisions qui seront prises par leur organisation.

Nous n'avons jamais douté de la bonne foi de tous, et cette fois, comme toujours, les ouvriers de l'ameublement prouveront qu'ils sont de cœur avec la C. G. T. Donc, tous debout pour le bienêtre du prolétariat organisé et pour conserver les avantages que vous avez acquis et arrachés à la classe capitaliste.

REUNION POUR TOUS LES OUVRIERS DE L'AMEUBLEMENT CE MATIN, A NEUF HEURES, SALLE DE LA VILLE DE BRUXELLES, RUE DU MOINE. TOUS DEVRONT ETRE PRESENTS ; IL LEUR SERA DEMONTRE L'UTILITE DU MOUVEMENT ACTUEL.

LE COMITE.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE

Pointage des cartes de huit à onze heures, et de deux à cinq heures, dans les mêmes locaux ; les grévistes sont priés de se munir de leur livret de famille. Les camarades des villages ci-après : Anstaing, Tressin, Chéreng, sont priés de se faire pointer chez Rondelet, à Ascq, 14, rue Thiers.

Les camarades sont priés de se munir de leur livret de famille. LE COMITE.

— Le Comité de grève rappelle aux délégués chargés du pointage qu'ils doivent fournir au plus tôt le recensement de leurs syndiqués avec leurs charges de famille. LE COMITE.

SYNDICAT DE LA CARROSSERIE. — Pour la Carrosserie la situation est bonne.

Le pointage des cartes se fait toujours rue du Molinel, 19, « A la Ville de Bruxelles ». Une permanence est établie toute la journée, de huit heures du matin à cinq heures du soir. Que pas un ne manque, car il y a une communication importante à faire. Surtout, ne pas tenir compte des bruits qui vont circuler ces jours-ci, seul le Comité de grève est qualifié pour donner des ordres pour les directives de la grève.

Le Secrétaire : VERCAEMPT.

UN ORDRE DU JOUR de L'ALIMENTATION

L'Union des Syndicats de l'Alimentation de Lille proteste contre le défi lancé à la classe ouvrière par le Gouvernement réactionnaire, en prétendant vouloir dissoudre la Confédération Générale du Travail.

Toutes les Sections de l'Alimentation décident de proclamer la grève générale pour répondre à ce coup de force si la Fédération nationale la juge utile, et s'opposeront de toutes leurs forces à tous les attentats que voudraient perpétrer contre les libertés syndicales, les derniers souteneurs de la classe exploitrice.

Le secrétaire général : Gustave VALECAMPS.

Pour les Confiseurs Chocolatiers : Gustave MULLIER — Pour les Boulangers : Marcel BAELDE — Pour les Brasseurs et Malteurs : E. BRESSINCK — Pour les Pâtissiers et Biscuitiers : François DEU — Pour les Chicorétiers : DE GEITER — Pour les ouvriers des Abattoirs : VANDRIS — Pour les employés d'hôtels, cafés, restaurants : FRICHOUL — Pour les Meuniers : PLADYS — Pour les Huiles Alimentaires : RENAUDIN.

CHEMINOTS. — Pointage des cartes : Hellemmes, Salle Vauban, de huit à dix heures.

Fives-Lille, chez Marteau, de huit à dix heures. Avec les livrets de famille.

OUVRIERS DES TABACS

Les ouvriers et ouvrières des Tabacs, réunis à la Bourse du Travail ; après les explications données par le Bureau sur l'action de la C.G.T., relativement à la nationalisation des Chemins de fer, seule réforme susceptible d'entraver l'augmentation du coût de l'existence ;

Constatant que toutes les autres réformes : Impôts divers, sur le revenu ; impôts indirects de consommation, ne pourraient pallier à une situation devenue intenable ;

Décident à l'unanimité d'obéir à l'ordre que pourra donner l'organisme central de la Fédération des Tabacs.

Pour le Syndicat et par ordre :

Le secrétaire adjoint : MARGOT.

LA GREVE DES OUVRIERS COIFFEURS

(1er Secteur)

La Maison Alfred Lacroix ayant accepté et signé les revendications (suppression du pourboire), le personnel a donc été autorisé à reprendre le travail.

A MARCQ-EN-BARŒUL

POUR LA NATIONALISATION

Aujourd'hui, à 10 heures du matin réunion-conférence, avec le concours d'orateurs de l'U. D. et des DOCKERS.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

TYPOS, IMPRIMEURS, LITHOS, PAPETIERS RELIEURS. — Aujourd'hui, à 6 heures, **Réunion des Comités.** Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris. Présence indispensable.

Pour l'Intersyndicale :

Le secrétaire général : L. MASSON.

BATIMENT ET TRAVAUX

Aujourd'hui 15 mai, à 2 heures 30, assemblée de la Commission exécutive au siège.

Tous les Secrétaires et Trésoriers des Sections techniques de Lille devront être présents.

Ordre du jour très important. — Présence indispensable.

SECTION D'HAUBOURDIN

Réunion ce soir, pour toutes les corporations en grève, à 5 heures 30. Plusieurs orateurs prendront la parole, à seule fin de démontrer à la classe ouvrière que la lutte déclenchée fut voulue par les capitalistes et les gouvernants.

LE COMITE.

AMEUBLEMENT. — Section des Tapissiers. — Réunion générale de l'Ameublement, samedi 15 mai, à neuf heures du matin, Bourse du Travail. Par ordre : A. LECOMTE.

TRAMWAYS DE LILLE

Réunion ce soir, à la Bourse du Travail, à l'issue du meeting, qui aura lieu à 3 h. 30, au Boulevard des Ecoles. LE COMITE.

SYNDICAT DU PERSONNEL MUNICIPAL

SECTION DES OUVRIERS. — Réunion de la commission le samedi 15 mai, à 5 heures 30 du soir, à la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour : Questions diverses.

Le Secrétaire : G. VERHAEGHE.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, 28, RUE DE FIVES

SECTION DU PARAPLUIE. — Réunion générale du groupe SAMEDI 15 MAI, à 6 heures 30 précises, au siège.

Ordre du jour : Réponse patronale. — Décisions à prendre.

TRAMWAYS

Asociation des agents auxiliaires. — Réunion le samedi 15 mai 1920, au siège social, 12, rue Brûle-Maison, à 7 h. précises. M. Molard, secrétaire du Syndicat des tramways assistera à la réunion, présence indispensable.

Le Président : Eugène DELBRUYERE.

DIMANCHE

BATIMENT ET TRAVAUX

Section des Lattiers. — Réunion dimanche 16 mai, à dix heures, au siège, rue de la Clef, 32. Présence indispensable.

Serruriers-Tôliers. — Réunion dimanche, à 10 heures et demie, à la Bourse.

TRANSPORTS

Dimanche 16 mai 1920, à 10 heures du matin, réunion de tous les ouvriers, charretiers, camionneurs, service de la voirie et dockers. Présence indispensable.

Permanence pour les pointages de cartes à l'Union de Lille, pour les ouvriers du transport, pointage de cartes pour la section de Fives, Saint-Maurice, Hellemmes, rue Eugène Delacroix, 6, chez le camarade Denys.

SYNDICAT DU TONNEAU

Une assemblée générale de tous les ouvriers tonneliers aura lieu le dimanche 16 mai, à 3 heures précises de l'après-midi, rue de la Clef, n. 32.

Ordre du jour : lecture et communication de la convention ; application des tarifs pour la section des brasseries ; questions diverses.

La présence de tous est indispensable.

LE SECRETAIRE.

A SECLIN

MEUNERIE. — Tous les ouvriers meuniers de Seclin et ouvrières sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 16 mai, à 3 heures du soir, chez Varcamen Auguste, rue de Burgault, Seclin.

PLADYS Ernest.

Ce Soir avant le repas
un GRAIN de VALS
résultat demain matin

PARTI SOCIALISTE

JEUNESSE SOCIALISTE

Section de Canteleu. — Réunion du groupe le mardi 18 mai, à 7 heures du soir, au siège A la « Petite Boîte de Paille », Grand'Route de Canteleu.

Nous avisons les jeunes gens amateurs de boxe et d'escrime que la section s'est procurée des appareils lui permettant de commencer une éducation sportive dans le plus bref délai.

En conséquence, nous les invitons à assister à la réunion.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Les membre de la section sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 15 mai, à 7 heures précises du soir, estaminet de l'Union, rue Jean Jaurès, 47.

Ordre du jour : Nouvelles adhésions ; lecture du procès-verbal : correspondances ; situation financière ; question d'une grande importance. Présence indispensable.

Le secrétaire : Pluques Barthélémy.

A FRETIN

REUNION DU PARTI

Les adhérents du groupe de Fretin sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 16 mai, à 7 heures du soir, chez le citoyen Devendeville Jules, rue Sainte-Marie.

Les adhérents du groupe d'Huvet sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 22 mai, à 7 heures du soir, chez le citoyen Arsène Montois, à Huvet.

Ordre du jour : cotisations ; adhésions nouvelles ; questions diverses.

INSTITUT MÉDICAL DE PARIS
62, Rue Pigalle, 62
Métro et Nord-Sud : PIGALLE
Guérit rapidement les accidents récents ou éloignés de la **SYPHILIS** par sa cure intensive 606, 914, et par son traitement mixte indolore, très puissant.
Maladies de la Peau, Voies urinaires, *Cystite, Blennorragie, Rétrécissements, Filaments, Prostatites, Impuissance,* guéris radicalement en quelques jours
Gynécologie, Radiothérapie, Rayons X.
Le médecin en chef reçoit lui-même tous les jours de 9 à 19 heures. Il adresse à tout malade une consultation détaillée sur son cas, lui indiquant les traitements facilement applicables par le malade seul.
Discrétion absolue.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

GROUPE CLARTE

Section du Nord, secrétariat 23, rue Brûle-Maison

Dimanche 16 mai 1920, à 10 h. précises, salle du Tivoli, 28, rue de Fives, Conférence par le camarade THERBY, de cheminots, sur la Nationalisation.

Invitation cordiale à tous.

N.-B. — Le groupe « Clarté » fait appel aux amateurs de musique, chant et théâtre pour la constitution de son Cercle Lyrique et dramatique.

Le secrétaire : E. DONCE-BRISY.

A LOOS

L'A. R. A. C.

La réunion organisée dimanche, par l'A. R. A. C. obtint un vif succès, les camarades Crépin et Vandamme, en termes éloquents, démontrèrent les buts de l'organisation. A l'issue de la réunion, le bureau fut ainsi constitué : Secrétaire, Carlier Emile — Trésorier, Roëls Géry — Membres de la Commission : Liboret Jean, Kayebergh Achille, Descamps Arthur.

Les camarades, anciens combattants, mutilés, veuves de guerre, désireux de faire partie de notre organisation, sont invités à se faire inscrire au siège, chez le citoyen Géry Roëls, rue de l'Egalité.

Camarades, tous à l'A. R. A. C., qui a pour devise « Guerre à la guerre ! »

E. CARLIER.

LIBRE-PENSÉE

A MONS-EN-BARŒUL

Un groupe de Libre-Pensée étant en formation à Mons-en-Barœul, je me fais un devoir d'inviter les membres de la section du P. S. à assister à une première réunion-causerie, qui aura lieu le lundi 17 mai, chez le camarade Busquin, rue du Becquerel (angle de la rue J.-J. Rousseau). Des invitations seront lancées dimanche matin et un communiqué paraîtra dans le journal « Le Prolétaire ».

Le Secrétaire provisoire : C. DUWER.

Demandez **MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE**
à G. TRIBAUDEAU Fab' à BESANÇON
Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.
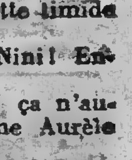

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — Nº 45

Nini-Soleil

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

par ELY MONTCLERC

— Je suis prêt, tu peux leur dire, j'attends qu'ils me fassent signe.

Pour ce qui est de... ma patronne et des idées que tu te fais, penses-tu qu'on doit les prévenir ?

Nini secoua la tête.

— Inutile, vaut mieux attendre encore. De toutes manières, je ne dirai rien à M. Jacobus, c'est des choses trop délicates... Si ça prend tournure, je m'arrangerai avec le Russe.

Mais, vois-tu, suis mon conseil et je te réponds que tu feras de la bonne besogne. Promène la femme en bateau tant que tu pourras, n'aie pas l'air de comprendre, tiens-toi à ta place.

— Oui, j'la guette en douce, et si tu ne te trompes pas, mince de veste ! Quelle y vienne avec ses agaceries ; mon museau ne se frottera jamais au sien !

Bonsoir, la gosse ! Dors bien. A propos, est-ce que tu es allée voir ta camarade Julie à l'Ecole Polytechnique ?

— Pas encore. Je ne veux pas avoir l'air trop pressée.

— Elle est venue la première te faire visite ; une politesse en vaut une autre. Tu devrais réfléchir à ce que tu m'as dit l'autre fois.

— Ah ! Ah ! tu y viens ?

— Sans y venir. Je pense qu'on ne doit rien négliger lorsqu'il s'agit de gagner la grosse [illegible]

Tâche de te renseigner le plus vite possible, comme ça on en aura fini avec les imaginations.

— J'irai demain, Victor, du moment que tu me le demandes.

Tout de même si j'avais mis dans le mille sans m'en douter, quelle veine, hein ?

Le Vautour toussota.

— Ça serait trop beau ; fit-il — et sa voix s'était subitement enrouée.

— On va tirer les vers du nez de Mme Aurèle. Elle n'y verra que du feu, je t'on réponds !

Mais dès que Victor eut gagné sa chambre, toute la gaîté factice de Nini tomba subitement.

Les coudes sur la table, la figure dans ses mains, elle se prit à pleurer, conservant néanmoins assez de sang-froid pour étouffer ses soupirs, sinon, Victor entendrait et il ne le fallait à aucun prix.

— Rester avec lui, je n'en demande pas davantage, murmurait la pauvre fille ; petit à petit, je diminue mes prétentions...

Ah ! qu'il me garde comme sa servante, comme son chien, mais qu'il me garde ! Est-ce que je pourrais vivre sans lui maintenant ?

Le chagrin noyait son âme au point de l'anihiler toute.

Elle n'entendait rien que ses sanglots, elle ne voyait rien que la plaie ouverte, cette plaie qui s'élargissait chaque jour davantage.

Déçue, désabusée, dédaignée, elle aimait quand même, elle aimait quand même, elle aimait éperdument, follement... Chaque battement de son cœur était un soupir d'amour.

Oh ! elle pouvait faire la psychologie de Charlotte, elle pouvait à bon droit prédire les événements ; il suffisait pour cela qu'elle lût au fond de sa conscience.

Tandis que la jolie rousse s'abandonnait ainsi, la porte du cabinet noir où couchait Ficelle s'entre-bâilla doucement.

Souple et léger comm eun chat, le gamin se coula auprès de Nini et se mit à genoux dans ses jupes.

La tiédeur du corps maigre de l'enfant trahit seule sa présence.

Surprise, Nini regarda ; il était couché à ses pieds, il levait sur elle sa face tachée de son, où les yeux luisaient de tendresse infinie, de dévouement absolu.

— C'est moi, souffla le môme dans un sourire qui demandait grâce.

Je ne dormais pas... j'ai entendu... Il vous fait souffrir, hein, le patron ?

— Ficelle, la ferme, va dormir ! De quoi que tu te mêles ?

— Mame Nini, vous fâchez pas... y a bel âge que j'sais de quoi il retourne.

Vous êtes chipée à mort et lui il veut rien savoir. Y a-t-il des gens qu'ont de la veine et qui ne la méritent pas !

— Ficelle, tais-toi, que j'te dis, c'est pas tes affaires ça !

Et lui, d'un accent de douleur indicible :

— Pensez-vous ? Mais ce qui vous regarde me regarde... On vous donnerait une pichenette que je la sentirais !

Ah ! patronne, y a des ceusses qui prient la Sainte Vierge ; vous êtes ma sainte à moi, et je voudrais... je voudrais... j'démolirais Paris pierre à pierre s'il fallait ça pour vous rendre heureuse.

J'suis vot' toutou, un toutou fidèle, un pauv' toutou perdu que vous avez ramassé dans la boue...

Le Vautour vous tourmente, j'le déteste.

Tu as tort, mon peti, murmura-t-elle émue, c'est pas sa faute s'il ne m'aime pas.

L'amour, tu le sauras plus tard, est un type qui ne se laisse pas commander. Faut lui obéir et marcher droit.

Je serais injuste d'en vouloir à Victor, il tient ses engagements d'amitié, il ne m'a pas promis autre chose.

— Des femmes plus belles et meilleures que vous, faudrait bouffer des kilomètres pour en trouver !

Nini sourit avec tristesse.

Tu dis ça parce que ma figure te revient.

Ah ! mon pauvre môme ! si tu savais ce que c'est peu de chose d'être belle ! Il s'agit de plaire et plaire, vois-tu, voilà le difficile.

Enfin, dans mon malheur, j'ai encore une chance, celle que Victor reste avec moi. Espérons qu'il dit vrai quand il se prétend blindé contre l'amour.

Pourvu que ça dure, pourvu qu'il n'y ait jamais de femme dans sa vie !

— Qu'est-ce que vous feriez, si jamais il était pincé à son tour ?

— Oh ! Ficelle, ne me demande pas ça ! Certainement, j'le laisserais libre, mais quel coup dur !

J'crois bien que je ne m'en relèverais jamais.

— Bon, pensa le gamin, j'connais quelqu'un qui aura l'œil sur le Vautour.

— Allons, poursuivit la jolie rousse, retourne au pieu, mon petit môme. T'es un brave enfant et je t'aime de tout mon cœur.

Il est tard, n'oublie pas que tu as du boulot sérieux maintenant et que c'est fini les grasses matinées.

— Y a pas à craindre que j'm'oublie, j'suis bien trop content de turbiner et de gagner chouettement mon pain, comme tout un chacun.

Mais vous, mame Nini, est-ce que vous allez rester là tout le temps ?

Elle se leva, si lasse et si lourde qu'à peine elle pouvait se soutenir.

— Je vais me coucher moi aussi. Bonsoir môme.

— Bonsoir mame Nini, et dites-vous que Ficelle sera là toujours pour vous servir.

C'est pas grand'chose, un gosse ; c'est tout de même quelque chose. Figurez-vous que vous avez un cabot !

Elle prit entre ses mains fines et blanches la tête du gamin, elle s'oublia un moment à contempler ces deux bons yeux tendres qui la regonfla, mais d'une émotion très douce.

Sur le front, que mangeaient à demi les cheveux ternes, elle posa un baiser fraternel en murmurant :

— Merci, mon p'tit ; l'amitié, vois-tu, c'est ce qu'il y a de meilleur au monde, merci de m'aimer, merci de te dévouer.

Tant que je t'aurai...

— Vous m'aurez toujours, interrompit-il avec une violence passionnée. Je mourrai à vos pieds, mame Nini, j'en suis sûr.

— Va... va.. nous sommes là comme deux imbéciles à nous dire des choses tristes, c'est idiot.

Transporté d'une félicité inouïe, il alla retrouver son lit froid. Au lieu de dormir, il passa une partie de la nuit à respirer ses mains où demeurait, subtil le parfum de celle que son cœur d'enfant avait élue entre toutes à jamais.

Nini Soleil paressa un peu au lit le lendemain matin, de sorte que Victor était déjà parti depuis longtemps, et Ficelle aussi, lorsqu'elle fut prête.

La matinée s'écoula en travaux de ménage ; les préparatifs du déjeuner furent rapides puisque Victor maintenant prenait ses repas chez Mme Lheiraux.

C'est pourquoi, dès une heure, la jeune femme quittait son logis et passait l'eau pour se rendre à l'Ecole Polytechnique.

Comme prétexte à sa visite, n'avait-elle pas une commande de lingerie, outre l'invitation formelle de son ancienne compagne d'orphelinat ? Une fois franchie la haute porte de l'Ecole, elle se trouva dans une petite cour bornée par des bâtiments peu élevés.

— M. Aurèle, demanda-t-elle au portier.

Il sourit à sa rayonnante jeunesse et, désignant un corps de logis qui faisait face :

— Là, ma petite dame, au premier, vous voyez ces fenêtres fleuries ? C'est le domicile de l'adjudant.

Julie vint ouvrir au coup de sonnette timide de la visiteuse.

— Ah ! s'exclama-t-elle, c'est toi, Nini ! Enfin !

Je pensais que tu m'avais oubliée ! ça n'aurait pas été chic, tu sais ! Entre, Mme Aurèle sera bien contente de te voir.

Elle précéda son amie dans une salle à manger basse de plafond mais confortable et d'une propreté réjouissante ; la table poussée devant les deux fenêtres servait d'établi.

Mme Aurèle était une grande femme mince, d'aspect très jeune malgré ses cheveux grisonnants. Elle se leva pour recevoir Nini ; elle était infiniment sympathique et gracieuse.

— Julie m'a tant parlé de vous, dit-elle, que sans savoir je vous aurais reconnue.

— Elle n'a pas exagéré, vous êtes charmante. Quels magnifiques cheveux ! On dirait des rayons de soleil, fit Mme Aurèle.

— Oh ! amplifia Julie, on lui faisait assez de misères à l'orphelinat, pour ses cheveux justement.

Te rappelles-tu Nini, qu'une fois la sœur Sulpicia les a coupés parce qu'elle disait que c'était indécent une chevelure aussi voyante ?

— Bah ! ça ne fait rien, ils ont repoussé depuis.

Nini fit mine d'examiner l'ouvrage auquel travaillaient les deux femmes, elle s'extasia sur le perlé des points et la finesse des incrustations.

Elle donna ensuite une commande assez importante, sur le prix de laquelle elle n'eût garde de chipoter, ce qui ravit l'excellente Mme Aurèle et la mit en confiance.

On causa. Amélie raconta qu'elle était mariée depuis seize ans, et qu'il y en avait dix que son mari, Jacques Aurèle, avait été nommé adjudant à l'école Polytechnique. Sous peu, il serait décoré et aurait sa retraite.

(A suivre).